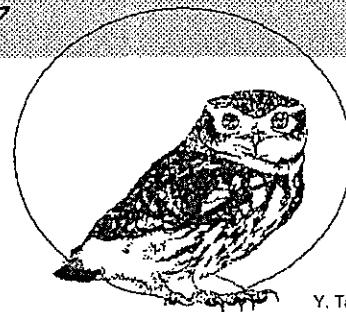




FIR

Chouette chevêche



Y. Tariel

Lettre adressée aux noctambules

Bonjour. Ce numéro contient une rubrique courrier assez spacieuse. Continuez à écrire, cette rubrique est ouverte à tous et donne vie à ce bulletin. Prononcez-vous sur les suggestions de rubriques pour les prochains bulletins. 1997 est l'année de la deuxième Nuit de la Chouette qui aura lieu le 22 mars; le grand rendez-vous des amoureux des rapaces nocturnes. Enfin nous vous souhaitons, avec un peu de retard, une bonne année à tous et nos meilleurs vœux pour 1997.

LE GROUPE NATIONAL CHEVECHE

Ce groupe de travail réunit des personnes qui étudient et/ou protègent la chevêche en France et dans les pays francophones voisins (Belgique, Suisse). Ses objectifs sont les suivants : échanger des informations relatives à l'étude, la protection et la sensibilisation, organiser et coordonner les actions en faveur de l'espèce, effectuer le suivi du plan d'action national.

L'adresse de ce groupe est : Groupe National Chevêche, c/FIR, 11 avenue du Château de Malmaison, 92500 Rueil-Malmaison

COURRIERS

Réponses

- J.C. GENOT répond à E. GESLIN (voir chouette chevêche n°1) à propos du suivi de la nidification en dehors des nichoirs: il faut impérativement veiller à ne pas déranger les oiseaux pendant la ponte et l'incubation (généralement en avril/mai).

- E. GESLIN répond à la demande de P. LECOMPTE qui souhaitait obtenir des suggestions de questions à faire figurer sur un questionnaire sur les actions entreprises en faveur de l'espèce: il serait intéressant de nous faire parvenir ou de publier dans le prochain bulletin le projet du questionnaire, même si celui-ci n'est pas définitif, et de nous préciser à quel genre de public celui-ci sera-t-il adressé.

Commentaires

J.L. COPPEE

- A propos de la fiche technique n° 1 (voir chouette chevêche n°1) concernant le nichoir "caisse à vin": J. BULTOT remarquait judicieusement: "qu'il y a obligation de suivre les nichoirs régulièrement", néanmoins, nous pensons que d'autres mises en garde sont importantes :

- la pose de nichoirs n'est certainement pas la "panacée" mais bien la solution la plus abordable qui s'offre à nous pour enrayer temporairement la "pénurie de logements";

- la pose de nichoirs ne doit pas se faire à la légère. Elle doit se faire sur base d'un recensement préalable des mâles chanteurs et donc des secteurs occupés, et d'un inventaire des milieux qui semblent favorables à l'espèce mais qui ne présentent pas de trace d'occupation. En effet, il est

inutile de placer des nichoirs dans des milieux où des sites de nidification naturels sont disponibles ;

- il faut garder à l'esprit que les mauvaises conditions climatiques (printemps très pluvieux) peuvent avoir des conséquences dramatiques sur la reproduction de la chouette chevêche. En effet, les cavités intérieures des nichoirs sont rapidement transformées en de véritables cloaques. En période de pluies prolongées il est donc primordial de visiter les nichoirs deux à trois fois au cours de l'élevage des poussins pour remplacer la litière;

- le nichoir est un bon outil de protection lorsqu'il est utilisé judicieusement et avec un minimum de suivi; par contre, il peut devenir une cause de mortalité non négligeable s'il n'est pas utilisé à bon escient et n'est donc pas surveillé.

- P. TRANSON nous écrit: "Merci pour l'envoi du premier bulletin de liaison "Chevêche". Vous trouverez ci-joint les actions que je mène avec le Groupe Ornithologique des Avaloirs (G.O.A.) en Mayenne depuis 1989. Notre secteur est assez riche puisqu'on réussit à entendre 45 mâles sur 440 kilomètres carrés.

En effet, la commune de Saint-Pierre des Nids (53370) possède de nombreux vergers et en même temps de vastes étendues d'herbages où l'élevage est encore présent.

Par contre, nous étudions également un autre secteur plus boisé et plus proche de milieux forestiers sur lequel nous n'avons entendu que 3 mâles sur 113 km².

Ce rapace est vraiment adapté à un type de paysage qui dépend, lui, de

l'agriculture qu'on y pratique.

Notre gros souci est de voir disparaître "les petites fermes" occupées auparavant par des éleveurs (moutons, vaches, boeufs) qui sont ensuite regroupées pour permettre aux grosses entreprises agricoles de cultiver blé ou maïs.

On ne sauvera l'espèce que si l'on conserve les vergers et l'élevage (deux facteurs clés pour les populations d'insectes). Il est certain que les nichoirs ne suffiront pas ou alors il faudra également des distributeurs de nourriture (le gîte + le couvert).

En étant pessimiste, je dirai qu'elle est appelée à disparaître, comme disparaîtront toutes les petites unités agricoles respectueuses de l'environnement, à moins que les français se mettent tous à boire du cidre et exigent de la viande de qualité (animaux élevés à l'herbe)."

- E. GESLIN. Je fais une remarque désagréable mais que j'aimerais constructive: J'ai été très déçue de voir un plan de "nichoir" dans le premier bulletin de liaison malgré les précautions que vous y apportez. Ce type de document n'était pas indispensable pour un premier contact et me laisse "inquiète" sur le bon déroulement de notre projet commun: protéger la chouette chevêche.

NDLR: cette remarque d'E. GESLIN est suivie d'une longue explication sur son sentiment que nous ne pouvons faire figurer ici faute de place mais qui pourra être débattue lors de notre prochaine rencontre ou en contactant E. GESLIN au 02-41-73-50-02 (labo).

PROCHAINE RENCONTRE DU GROUPE NATIONAL CHEVÊCHE

le samedi 31 mai et le dimanche 1^{ER} juin 1997
au siège du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
à la Petite Pierre (Bas - Rhin).

Pour accéder à la Petite Pierre, par SNCF, la gare la plus proche est Saverne (ligne Paris - Strasbourg), par voiture autoroute A4, sortie Sarre - Union en venant de Paris, sortie Hochfelden, puis Bouxwiller en venant de Strasbourg.

Ces deux jours de travail comprendront des exposés de 20 mn que vous pouvez d'ores et déjà proposer, des débats informels (protection, information, étude) et du terrain si possible.

Pour s'inscrire (repas, hébergement), proposer les titres de vos communications et pour tout renseignement, veuillez contacter :

Jean-Claude GENOT
en journée, tél : 03-88-70-46-55, fax : 03-88-70-41-04
en soirée tél : 03-88-70-43-49,
avant le 25 avril 1997,
pour pouvoir envoyer un programme détaillé.

CENTRALE NOCTURNE

- J.C. GENOT tient particulièrement à ce que les infos, les documents, les résumés relatifs à la Centrale Nocturne lui soient envoyés à son adresse personnelle. Ne les envoyez plus au FIR mais à l'adresse suivante :

J.C. GENOT, 69 rue de la Division Leclerc, 67290 PETERSBACH.

GROUPE NATIONAL CHEVÊCHE

Modifications des coordonnées :

■ Jean-Luc COPPEE, 31 rue de la Station, B-6470 SAUTIN, Belgique. ■ Bernard HANUS, 18 rue des Adettes, B-6150 ANDERLUJES, Belgique.

Nouveau venu :

■ CHEVALLEY Bernard, 139 av. du Gal de Gaulle, 37230, FONDETTES. ■ LENORMAND François, Hameau du Rébonard, 76430 GOMMERVILLE. ■ MALICK Dany, 20 rue de Copenhague, 67000 STRASBOURG. ■ NARDUCCI J-François, c/o Mr Dessoirt Apt 423, 33 rue du Lot, 31100 TOULOUSE.

Suggestions pour les prochaines fiches de liaison

De M. D'AGOSTINO - LPO Lorraine:

- Les diverses expériences concernant les mesures pour la sauvegarde de l'espèce (nouveaux types de nichoirs, aménagements des saules, etc.),

- les menaces identifiées selon les régions,

- les différentes méthodes de recensement expérimentées (efficacité en fonction des régions),

- données quant au(x) régime(s) alimentaire(s) de la chevêche,

- les diverses actions menées avec les partenaires institutionnels (mairies, collectivités locales, DDE, EDF, Conseil Général, etc.), concernant par exemple, la protection, l'équipement, l'information du public (édition de plaquettes, campagnes de sensibilisation, intervention auprès des média, etc.).

Concernant le plan d'action, nous proposons une analyse fine des biotopes des différentes régions, afin de mieux cerner les problèmes et caractéristiques propres à chaque région et de les comparer. La méthode pourrait être basée sur l'élaboration de fiches de sites (un site correspondant au lieu de nidification et au territoire de la chevêche, dont le rayon serait à déterminer), où serait recueilli un maximum d'informations :

- l'utilisation du sol et son évolution,
- l'identification des menaces directes (routes dangereuses, poteaux creux, pratiques agricoles, etc.),
- le potentiel en sites de reproduction (combien, qui sont-ils ?).

Ces données seraient ensuite utilisées pour mieux cerner les menaces, les problèmes et pouvoir intervenir directement au niveau de la commune, voire même du propriétaire. La comparaison de ce type de fiches entre régions pourrait nous permettre de mieux appréhender la chevêche à un niveau national.

Recherche

- B. CHEVALLEY est intéressé par l'obtention de photos :

- de chouettes écrasées sur routes,
- de chouettes mortes par empoisonnement ou pour d'autres raisons,
- qui montrent une région avant remembrement et après remembrement (où la disposition des haies est très visible, etc).

BIBLIO RECENTE

- BULTOT J. 1996. Opération Chevêche. L'Homme et l'Oiseau 2: 101-107.

- BUYOT H. et LECOMTE P. 1996. La chouette chevêche et les insectes. Insectes n°101: 8-10.

- SANE R., HURSTEL A., SANE F. et JAEGLY E. 1996. La Chouette chevêche, Athene noctua SCOP, dans le Haut-Rhin en 1994 et 1995. Ciconia 20: 81-92.

A bientôt.



A. Houailhal



LA NUIT DE LA CHOUETTE samedi 22 mars 1997



- Après le succès de la première édition, tant au niveau du public que des organisateurs relais, et à la demande générale, cette opération est renouvelée au printemps prochain.

L'objectif premier reste de faire connaître les rapaces nocturnes par des conférences, des expositions, des activités pour les scolaires, etc.

Cette deuxième édition de la Nuit de la Chouette s'attachera plus particulièrement à mettre en exergue les actions ou les gestes quotidiens que chacun peut faire pour préserver ces oiseaux ou leurs habitats.

L'ensemble des informations sur les différentes sorties et activités sera rassemblé sur MINITEL (3615 Parcs Naturels), permettant au public intéressé de connaître la localisation des sorties prévues et les coordonnées des associations.

Les inscriptions du public aux sorties ou aux autres manifestations se feront directement auprès des structures organisatrices locales. Si vous êtes au courant, parlez-en à votre entourage, sinon informez-vous et venez nombreux.